



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 01/12/2023
Date d'affichage 14/12/2023
Nombre de conseillers : En exercice.....23 Présents.....17 Votants.....18
Réf : 2023-076 Objet : Poursuite de l'investissement sur l'exercice 2024 Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 14/12/2023 et qu'elle a été rendue exécutoire le 14/12/2023 Le Maire, A. MOMON

Le **quatorze décembre deux mille vingt-trois** à vingt heures trente,

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.

Etaient présents(es) : Alain MOMON, Daniel DESSOGNE, Brigitte GOUYON, Clément ROCU, Olivier BEUDAERT, Daniel PIGNOT, Eric SAINT SEBASTIEN, Régine BRIOIS-BRAUN, Hermann TYNDAL, Valérie BOCQUEL, Sébastien DERREUMAUX, Pascale PALARD, Geneviève DARGNAT, Bernadette CAPDEVILLE, Michel DOYEN, Josiane PACHOLSKI et Nassima VIGUIER
formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés avec procuration :
Elisabeth FRONTIN pouvoir à Brigitte GOUYON

Absent(s) :
Alain GUYONNET, Sébastien PELLERIN, Gerty EMBOULÉ, Nicolas POUZET et Maud THOURY

Secrétaire de séance : Daniel DESSOGNE

Réf : 2023-076- Poursuite de l'investissement sur l'exercice 2024

Entendu monsieur le Maire,

- Informer le Conseil municipal que le budget primitif 2024 sera voté en mars 2024 ;
- Signaler qu'il y a nécessité d'engager des dépenses d'investissement avant l'adoption de celui-ci,
- Demander une autorisation, limitée au quart des crédits ouverts au titre de l'exercice 2023,
- Informer que les crédits engagés seront obligatoirement repris au budget 2024 :

Chapitre	Libellé comptes M57 abrégés	BP 2023	VC/DM 2023	Crédits ouverts 2023	Autorisation 2023 – ¼ des dépenses autorisées en 2024
20	Immobilisations incorporelles	10 000.00 €	30 000.00 €	40 000.00 €	10 000.00 €
	Compte 2051	10 000.00 €		10 000.00 €	2 500.00 €
204	Subventions d'équip. versées		30 000.00 €	30 000.00 €	7 500.00 €
	Compte 204182		30 000.00 €	30 000.00 €	7 500.00 €
21	Immobilisations corporelles	311 446.74 €	0.00 €	311 446.74 €	77 861.68 €
	Compte 2111	5 000.00 €		5 000.00 €	1 250.00 €
	Compte 2112	5 000.00 €		5 000.00 €	1 250.00 €
	Compte 212	47 500.00 €		47 500.00 €	11 875.00 €
	Compte 2135	75 000.00 €		75 000.00 €	18 750.00 €
	Compte 2138	20 500.00 €		20 500.00 €	5 125.00 €
	Compte 2152	10 000.00 €		10 000.00 €	2 500.00 €
	Compte 21538	13 000.00 €		13 000.00 €	3 250.00 €
	Compte 2156	10 000.00 €		10 000.00 €	2 500.00 €
	Compte 2157	11 000.00 €		11 000.00 €	2 750.00 €
	Compte 2158	34 000.00 €		34 000.00 €	8 500.00 €
	Compte 21611	1 000.00 €		1 000.00 €	250.00 €
	Compte 2182	2 500.00 €		2 500.00 €	625.00 €
	Compte 2183	17 000.00 €		17 000.00 €	4 250.00 €
	Compte 2184	21 200.00 €		21 200.00 €	5 300.00 €
	Compte 2186	200.00 €		200.00 €	50.00 €
	Compte 2188	38 546.74 €		38 546.74 €	9 636.68 €

23	Immobilisations en cours	2 930 000.00€		2 930 000.00 €	732 500.00 €
	Compte 231	2 960 000.00 €		2 960 000.00 €	740 000.00 €
	Compte 231	-30 000.00 €		-30 000.00 €	- 7 500.00 €

Le Conseil municipal à l'unanimité, adopte cette délibération.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 14 décembre 2023

 Le Maire,
A. MOMON

Secrétaire de séance : Daniel DESSOGNE